

Extrait du EMPLOI Actualités

<http://www.emploiactu.com>

leFigaro.fr

Le CV anonyme progresse à petits pas

- Panorama de presse emploi -

Date de mise en ligne : vendredi 19 février 2010

EMPLOI Actualités

Cet outil permet aux candidats d'être uniquement jugés sur leurs compétences pour décrocher un entretien d'embauche.

Lancée en 2004 par Claude Bébéar, l'ancien patron d'Axa, dans un rapport intitulé « Des entreprises aux couleurs de la France », l'idée du CV anonyme pour lutter contre les discriminations à l'embauche (origine, sexe, âge&) a depuis fait son chemin.

Dans la loi sur l'égalité des chances, adoptée en 2006, cette mesure est même obligatoire pour toutes les sociétés de plus de 50 salariés. Mais faute de décret d'application, elle est demeurée dans les limbes. Résultat : rares sont les entreprises utilisant le CV anonyme lors de leurs recrutements.

[Lire la suite](#)